

« CONFLITS ENTRE CONJOINTS OU CONTRÔLE DES HOMMES SUR LES FEMMES ? L'EXPÉRIENCE ET LE POINT DE VUE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS EXPOSÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE »

SIMON LAPIERRE, ISABELLE CÔTÉ, DAVID BUETTI, AMÉLIE LAMBERT, GENEVIÈVE LESSARD ET MARIE DROLET,
ENFANCES, FAMILLES, GÉNÉRATIONS, n° 22, 2015, p. 51-67.

OBJET D'ÉTUDE

Témoignages d'enfants et des adolescents québécois et franco-ontariens (59) qui ont été exposés à la violence conjugale.

OBJECTIF DE RECHERCHE

Comprendre le vécu et l'expérience des enfants exposés à la violence conjugale.
S'intéresser à la façon dont ces enfants et adolescents définissent la violence conjugale.

CADRE THÉORIQUE

Appuyé sur des repères épistémologiques, méthodologiques et éthiques développée par des chercheurs féministes dans une perspective de reconnaissances des enfants comme étant des acteurs sociaux complets.

LA MÉTHODE

L'étude est basée sur une recherche empirique. Elle met en pratique une méthodologie qualitative et participative. L'étude est constituée plusieurs étapes. D'abord en 2011, avec la mise en place de groupes de discussion formés de 20 enfants et adolescents québécois et franco-ontariens exposés à la violence conjugale. Un dialogue fût entamé avec ces derniers. Cette première étape a permis d'établir les conditions idéales à la collecte de données, c'est-à-dire, en s'assurant de rester concentré uniquement sur la vision des enfants et adolescents interrogés.

Puis, en septembre 2011 et août 2014, des données ont été recueillies auprès des jeunes (46) exposées à la violence conjugale recrutés en maison d'hébergement et dans les services de protection à l'enfance. Les entrevues individuelles semi-dirigées étaient divisées en cinq sections. Le guide avait été préalablement expérimenté avec un premier groupe de jeunes. Ce guide touche les thèmes de la compréhension du phénomène de violence conjugale, les situations de violence conjugale auxquelles les enfants ont été exposés, leurs relations avec les membres de leur famille, leur réseau social et scolaire et les services que ces jeunes ont reçu et l'évaluation de ceux-ci. Les entrevues ont été enregistrées, transformées en format verbatim et codifiées.

Ce matériel a ensuite été divisé en huit grandes catégories afin d'établir un arbre de codification suivant les principes du modèle mixte. Les données ont été comparées aux perspectives masculinistes et féministes traitant de la violence conjugale afin de comprendre quelle vision offrait un portait le plus juste sur la question. Il s'agit également d'avoir une vision plus détaillée sur l'expérience des jeunes exposés à la violence conjugale.

LES RÉSULTATS

1. Violence, conflits et symétrie. Lorsque les participants définissent la violence conjugale de façon générale et qu'ils ne sont pas questionnés sur des situations précises, ils ont tendance à traduire une analyse symétrique de la situation. La violence est décrite comme une exacerbation d'un conflit entre les parents. Cela semble concorder avec la perspective masculiniste de la «violence familiale», comme quoi les deux conjoints seraient tous deux acteurs responsables de la violence.
2. Les propos des jeunes sont le reflet de la popularité de la perspective de la «violence familiale» et de la vision masculiniste c'est-à-dire, dans la responsabilisation des deux conjoints, et de la marginalisation de la perspective féministe, qui prône une vision structurelle de la violence conjugale.
3. Contrôle de pouvoir sur les femmes, puis sur les enfants. Dans les témoignages, lorsque l'on fait référence à des situations concrètes, les comportements d'agressions semblent venir principalement de l'homme adulte de la maison (conjoint ou père). La violence semble avoir augmenté progressivement en fréquence et en intensité. On note aussi des témoignages de contrôle du conjoint sur la mère. Ces exemples concordent avec la définition de «terrorisme intime» et la vision féministe de la violence conjugale, soit d'un contrôle et de comportements d'agressions de la part des hommes sur les autres membres de la famille.
4. Certains participants nomment les dynamiques inégales de pouvoir entre les femmes et les hommes de leurs foyers, ce qui appuie la perspective féministe sur la dimension structurelle de la violence.

5. Contexte et relations familiales. Lorsque questionnés sur leur relation avec leurs parents, les jeunes font état du contrôle exercé par les hommes, mentionnent vivre des émotions négatives comme la peur, la tristesse, de l'incompréhension et de la colère envers leur père. Au moment de réaliser les entrevues, plusieurs participants n'étaient plus en contact avec leur père ou beau-père. Les jeunes semblent avoir un discours plus positif envers leur mère.
6. Les jeunes souhaitent partager leur expérience et ils sont en mesure de donner leur point de vue sur leur situation familiale. Ils sont des acteurs sociaux et leur potentiel doit être reconnu comme pouvant être une source d'information pertinente.

Dans l'ensemble, les résultats révèlent que, si la définition proposée par les enfants et les adolescents met l'accent sur l'exacerbation des conflits, renforçant ainsi le discours sur la symétrie de la violence conjugale, les expériences vécues mettent plutôt en évidence les inégalités liées au genre ainsi que le pouvoir et le contrôle des hommes sur les femmes.

LES LIMITES

1. Les participants sont des jeunes en contact avec des services et donc, ne représentent qu'une petite partie des enfants et adolescents exposés à la violence conjugale, car plusieurs jeunes vivant cette situation ne seront jamais connus des services.
2. Un certain tri dans les participants peut avoir été fait. Il est possible que les intervenants aient choisi les jeunes s'exprimant le plus facilement et qui ont une vision plus positive des services.
3. La recherche reste un regard «adulte» sur la réalité des jeunes. Bien que les témoignages sont issus du vécu des enfants et adolescents, les articulations et conclusions sont faites par une équipe de recherche formée d'adultes, extérieurs à l'expérience des jeunes.

LES IMPLICATIONS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES PRATIQUES

Cette recherche participe au développement des connaissances sur l'expérience des jeunes étant exposés à la violence conjugale. Elle renforce également le besoin de documenter leur expérience et leur point de vue, leur définition du problème, afin de mieux comprendre leur situation particulière. On comprend également que le point de vue des enfants et adolescents permet de documenter davantage le phénomène de la violence conjugale.

Les pratiques choisies lors de la mise sur pied de la recherche, centrées sur les témoignages des jeunes, sont un exemple pour les futurs projets de recherche semblables. Les conditions de mise sur pied de ce type d'étude doivent être balisées, notamment en s'assurant de créer un espace sécuritaire pour les enfants afin de recueillir leurs témoignages, les adultes doivent être véritablement à l'écoute et considérer le point de vue. Il faut également obtenir un consentement libre et éclairé de la part des participants sur les

sujets de discussions. Ces éléments seront donc utiles ultérieurement.

La recherche participe aussi au développement des connaissances sur la garde et droits de visite et la violence post-séparation. À partir des propos des participants, on peut critiquer les revendications masculinistes qui demandent au système de justice de donner plus souvent la garde et plus de droit de visite aux pères, même lorsqu'il y a présence de violence conjugale. Cette requête semble être à contrecourant des points de vue et des besoins soulignés par les jeunes et les enfants exposés à violence conjugale, car c'est plutôt une violence structurelle subie par les femmes qui est dépeint, concordant avec la perspective féministe. Ainsi, les choix relatifs aux droits de visite doivent favoriser la protection des victimes de violence conjugales, mères et enfants.

Citer de la façon suivante:

Lapierre, S., Côté, I., Buetti, D., Lambert, A., Lessard, G. & Drolet, M. (2015). Conflits entre conjoints ou contrôle des hommes sur les femmes ? L'expérience et le point de vue d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale. Fiche synthèse - recherche, no. 20, Cri-Viff (synthèse rédigée par C. Bisson)